



PAROISSE NOTRE DAME DU GRAND SUD D'ÉVREUX
PROTOCOLE POST CONFINEMENT ET RECOMMANDATIONS
En vue de la reprise des célébrations des Messes.
Pour les Préparateurs liturgiques.

Les mesures qui suivent seront à mettre en œuvre à partir du Samedi 06 juin 2020 jusqu'au moins fin septembre 2020 ou jusqu'à de nouvelles directives Gouvernementale ou Diocésaine.

Lieu des célébrations

Afin de mettre en œuvre le protocole sanitaire proposé par la conférence des Évêques, les célébrations de messes se feront exclusivement :

- **les samedis soir à 18h30 à l'Eglise des Ventes avec un maximum de 60 personnes**
- **les dimanches matin à 10h30 à l'Eglise de Grosoeuvre avec un maximum de 45 personnes**

L'église de Guichainville n'est pas adaptée aux déplacements liés à l'Eucharistie. **Elle sera donc réservée aux différents sacrements et messe de semaine.**

Préparation de la célébration

Pour des raisons de sécurité, il sera demandé aux préparateurs :

- de ne plus préparer chez eux. Les préparations se feront à la Maison Paroissiale, rue de la Dîme à Guichainville.
- Les gestes barrières devront être respectés ainsi que le lavage des mains avec du gel. Du gel hydro alcoolique est mis à disposition à l'entrée.
- Veillez à effectuer une aération de la salle, au moins 10 minutes avant et après, en ouvrant porte et fenêtres.
- La désinfection devra être assurée par les préparateurs avant et après la préparation. Vous veillerez à désinfecter les tables, chaises utilisées, poignées de portes, etc...

Le port du masque sera obligatoire pour tous si au moins une des personnes le souhaite et/ou le nombre de participant est important.

Toutes les références en vue de la messe seront dématérialisées, Accueil, Prières, feuilles de chants notamment. Chacun apporte son propre matériel, feuilles, stylos ou autres documents en vue de la préparation.

Il n'est pas obligatoire que cette réunion se fasse en présentiel, il peut être décidé de la faire en visio-conférence. Les réunions des équipes en vue de l'organisation des agendas de messe, respecteront aussi les consignes ci-dessus.

La capacité d'accueil de la salle paroissiale est de 9 personnes.

Décoration de l'église

Elle reste possible dans le respect des règles de distanciation et de désinfection. Le port des gants est recommandé.

Acteurs musicaux lors de la célébration

La participation des chorales ou leur manifestation publique ne sont plus possibles. Par prudence, l'arrêt de l'activité habituelle des chœurs diocésains, comme de toute autre chorale paroissiale ou liée à un mouvement ou communautés ecclésiales, est fortement conseillé. On privilégiera donc un chantre - animateur afin de soutenir le chant de l'assemblée. Une distance de 4 mètres a été définie entre le chantre - animateur (avec ou sans masque) et le premier rang de l'assemblée, masqué.

Si, pour certaines célébrations, la participation d'un petit groupe de chanteurs est maintenue, on préférera un placement en quinconce en respectant la distanciation physique de 1,50 à 2 mètres si port du masque, 4 mètres si non port du masque.

Les chanteurs tiendront compte des consignes suivantes :

- Les répétitions éviteront de se faire en présentiel et useront autant que possible de moyens techniques comme la visioconférence ou de tutoriels enregistrés.
- Un répertoire connu de tous sera choisi pour inviter plus facilement à une participation unanime pour avoir recours le moins possible à l'usage de feuilles de chants et faciliter la mémoire chantante de l'assemblée.
- Chaque chanteur se procurera et disposera de ses propres partitions qui ne seront pas transmissibles.
- La distanciation vis-à-vis des autres acteurs de la liturgie sera respectée.
- L'usage de l'orgue ou de clavier numérique reste possible. Il y aura lieu de veiller à la désinfection du clavier après chaque utilisation, conformément aux recommandations du facteur d'orgues.
- En raison de la projection de l'air et l'impossibilité de l'usage du masque, tout instrument à vent classique ou traditionnel autre que l'orgue, ne peut être utilisé.
- Les micros et les pupitres seront désinfectés après la célébration.
- Feuille de chants : selon les possibilités, elle peut être mise à disposition sur le site internet paroissial ou envoyée préalablement par mail et autres réseaux sociaux. Elles peuvent être distribuées par des personnes après désinfection des mains. Elles peuvent être posées au préalable sur les chaises. Elle sera gardée et emportée ou jetée dans une boîte que l'on détruira ensuite (pas de seconde utilisation).

Célébration

Le responsable de l'accueil invitera les participants à entrer en groupe de 3 à 4 personnes et leur expliquera les consignes suivantes :

- Tous les participants devront se désinfecter les mains avec du gel hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie de l'église.
- Respect de la configuration et de la signalétique mise en place pour le respect de la distanciation. Il n'y aura au maximum que 3 personnes par banc, à l'exception des petits enfants qui prennent place avec un de leurs parents sur un banc.
- Circulation adaptée pour limiter les croisements. On commencera par remplir les bancs les plus proches de l'autel.
- Le nombre maximum de participants autorisés est affiché à l'entrée de l'Église (45 personnes à Grosseoeuvre et 60 personnes aux Ventes)
- Les portes resteront ouvertes durant toute la célébration.
- Le port du masque sera obligatoire pour tous les participants qui chantent et participent à l'Eucharistie.
- Une ou deux personnes seront désignées pour la quête. Il ne faudra pas faire passer le panier de main en main. Les personnes pour la quête porteront un masque.
- Sortie de l'église : c'est le mouvement inverse de l'entrée, en veillant au flux et à la distanciation. Les personnes les plus proches de la sortie quitteront l'église en premier.